

COUPE DEPARTEMENTALE CHRISTIAN ETIENNE

Christian ETIENNE notre Président,



**L'honneur - La Fidélité - La sincérité - Le
courage - L'humilité - La droiture - Le respect**

Christian ETIENNE a incarné dans sa vie et dans son engagement sans faille au sein du COMITE DEPARTEMENTAL DU PUY DE DÔME DE KARATE ET DISCIPLINES ASSOCIEES, les sept VERTUS du code moral du samouraï.

IL ETAIT CET HOMME.

Il nous a quitté le 1er juillet 2021 dans sa 86ème année.

Christian fut Président fondateur de l'ECOLE CLERMONTOISE DE KARATE en 1977, aux côtés de son épouse Paule, trésorière.

Christian ETIENNE a beaucoup contribué à l'essor du karaté dans notre région. Président fondateur du Comité Départemental de Karaté du Puy de Dôme, membre du Comité Directeur de la Ligue Auvergne de Karaté, toujours présent aux différentes compétitions et manifestations, il a œuvré sans relâche pour que notre Art Martial soit connu et reconnu.

Pour tant de services rendus il reçut la médaille d'or du ministère de la Jeunesse et des Sports.

Karatéka de la première heure, il a pratiqué avec les plus grands Champions et Maitres japonais, toujours passionné et enthousiaste. Que de moments passés sur les tatamis à vouloir sans cesse améliorer sa technique, moments d'amitié, de partage, de complicité et de fous rires également.

Pédagogue car enseignant les sciences mathématiques, il savait et aimait transmettre sa passion.

Christian, tu es parti retrouver tes amis Patrick BRIZON et Yoshinao NANBU dans le grand DOJO d'en haut.

Tu vas beaucoup nous manquer. Tu vas beaucoup me manquer, mon président.

Le Comité Départemental de Karaté est fier de t'avoir eu comme Président. Ton dévouement fut exemplaire, nous t'en remercions infiniment. Nous sommes fiers aussi d'avoir pu pratiquer à tes côtés.

Nous te saluons une dernière fois à la manière des karatékas.

SENSEI NI REI

Cette compétition a été créée pour rendre hommage à cet homme qui a tant fait pour le karaté, lui qui aimait tant transmettre sa passion aux enfants de son club et de son département.

« Je me souviens, lorsque j'étais un petit gamin de dix ans, quand j'ai commencé le karaté en 1983 que Christian nous faisait l'échauffement du mercredi, il nous motivait, nous faisait bien transpirer avant la partie technique dirigé par Pierre DAMOISEAU. Puis les cours passent, il était dans mon jury de ceinture jaune, quelle fierté, il avait dans les yeux de remettre ce diplôme à ces petites têtes blondes.

Christian a été présent du début de ma pratique et dans ma vie jusqu'à aujourd'hui et le sera toujours dans mon cœur. Quel bonheur quand il m'a remis ma ceinture rouge et blanche lors d'une cérémonie toujours suivie d'un pot en 2017 et surtout quelle fierté quand je suis devenu le premier arbitre mondial de l'Ecole Clermontoise de KARATE et du département du Puy de Dôme.

Je me souviens de nos discussions lors de compétitions où nous parlions de nos voyages respectifs, de l'attention qu'il avait lors des combats et du petit mot toujours gentil envers le corps arbitral. »

Jean-Marie GRANOUILLET (Responsable départemental et Régional de l'arbitrage)

REGLEMENT DE LA COUPE

1. Règlement Kata

Seuls les Minimes, Benjamins, Pupilles et Poussins (1^{ère} et 2^{ème} années) pourront participer.

La compétition se déroulera sous la forme classique : élimination directe avec repêchages.

1 kata qui pourra être répété tout au long de la compétition pour les poussins

2 katas différents pour toute la compétition pour les pupilles, benjamins et minimes.

2. Règlement Kumite

La compétition se déroulera sur le principe « trophée BERGER » c'est-à-dire en Round Robin.

La durée des combats sera d'une minute temps plein pour toutes les catégories.

Les points seront donnés « à la volée ».

3. Comptabilisation du « trophée Christian ETIENNE »

Chaque médaille donne des points aussi bien en kata qu'en kumite.

Médaille	OR	ARGENT	BRONZE
Points	5	3	1

Tous les compétiteurs présents rapportent des points à leur club car tous les enfants seront récompensés.

Nous ferons un classement par discipline (kata et kumite), puis un classement final pour le trophée.

Le club gagnant sera dans l'obligation de le remettre en jeu la saison prochaine.

Le trophée sera définitivement acquis par le club après 3 victoires consécutives.